L'Association du Chemin de Ronde, est une association à but non lucratif (loi 1901) et apolitique. Fondée en 1998, elle se mobilise pour la défense de la sécurité, de l'aménagement du cadre de vie et de la préservation de l'environnement de l'axe :
Rue du 11 Novembre 1918 - Chemin de Ronde - Promenade Guy de Maupassant.

Notre association regroupe des habitants et riverains des communes du **Pecq, du Vésinet, et de Croissy-sur-Seine**.

- Nous sommes membres du CADEB depuis 2016, membre de FNE Yvelines depuis 2020, deux collectifs d'associations reconnus d'utilité publique pour la défense de l'environnement.
- Nous sommes reconnus par les élus que nous rencontrons régulièrement.
- Nous diffusons un bulletin d'information mensuel à nos adhérents.
- Nous communiquons via Facebook https://www.facebook.com/Associationducheminderonde/
- Et notre site Internet : http://www.associationducheminde.sitew.fr

Nos sujets d'actualité :

- La bétonisation Chemin de Ronde / Artificialisation des sols
- Le départ de l'entreprise Servier et le devenir du site (voir au dos)
- La réserve foncière de Croissy (voir au dos)
- L'aménagement de la rue du 11 novembre (Le Pecq-Le Vésinet)
- La sécurité routière
- La préservation de l'environnement et du cadre de vie
- Le stationnement
- Le trafic automobile et des camions
- Les encombrants sauvages
- La préservation des espaces verts et des arbres
- Les nuisances industrielles
- Circulation douce et transport en commun

Exemples de victoires récentes :

- Nous avons réussi à nous imposer lors de la réalisation du projet 89 chemin de ronde à Croissy et avons obtenu une végétalisation supplémentaire, un recul des bâtiments / à la voie et 1 immeuble en moins par rapport aux prévisions
- Nous nous sommes mobilisés pour réduire le nombre de logements du projet du parc princesse au Vésinet qui est ainsi passé de 1000 logements prévus à 450.
- Nous avons obtenu un sens unique pour la rue du 11 novembre en mars 2020
- Nous avons obtenu la programmation de la réfection de la rue du 11 novembre à l'été 2023

Nous vous invitons à venir nous rencontrer lors de notre prochaine Assemblée Générale
Mardi 27 septembre 2022 à 19h30 – 14 rue du 11 novembre – 78230 LE PECQ

Association du Chemin de Ronde – Siège social : 22 rue du 11 Novembre – 78230 Le Pecq-sur-Seine
associationducheminderonde@gmail.com Tél : 06.86.34.68.55.

DEPART DES LABORATOIRES SERVIER

Après la construction de 400 logements sur la commune de Croissy, 450 logements additionnels sont en cours de construction sur celle du Vésinet, l'ensemble de ces constructions étant desservi pour la quasi-totalité par la même voie de circulation : le Chemin de Ronde, rue étroite de quartier.

Actuellement localisée sur ce même Chemin, l'entreprise Servier a annoncé son départ en février 2023, c'est à dire dans 6 mois. Ce site représente 300 emplois, 30 000 m2 de bureaux et 15 000 m2 de droit à construire supplémentaire.

Compte tenu des 850 logements construits ou en cours de construction dans ce secteur et le point de saturation déjà atteint, les riverains et associations s'opposent fermement à tout projet immobilier additionnel et préconisent de conserver ce site, **sans bétonisation supplémentaire, pour de l'activité raisonnable** : enseignement, formation professionnelle, reconversion, co-working.

Notre association a contacté l'ensemble des élus, de la commune, de la CASGBS, du Département et de la Région, à ce jour nous n'avons obtenu aucune réponse concrète sur le devenir du site. Nous devons nous mobiliser

STOP A LA BETONISATION

La ville de Croissy dispose d'une réserve foncière et veut continuer la bétonisation en construisant 100 logements supplémentaires sur cette même voie du Chemin de Ronde, déjà totalement saturée aux heures de pointe.

Notre association a lancé une **pétition au niveau local qui a recueilli plus de 600 signatures. L'AdCR et les riverains expriment leur opposition ferme** à toute bétonisation supplémentaire, compte-tenu de la saturation du trafic automobile atteinte par cette voie et le souhait de préserver le peu de végétation restante sur cette ancienne zone maraichère.

La bétonisation des rives de la Seine et de l'espace naturel de la boucle de la Seine est déjà considérable. La mairie de Croissy ne parvient déjà pas, avec les logements construits à ce jour à résoudre les questions de propreté et d'enlèvement des ordures ménagères, sans parler des problèmes de stationnement, de circulation et de sécurité.

Le maintien de « la réserve foncière » en espace vert est une solution de bon sens que nous continuerons à défendre. Nous faisons des propositions écologiques, conviviales et en accord avec le projet Zéro Artificialisation des sols et de reverdissement des villes.

Pour signer notre pétition : http://chng.it/HfsHcwfkSS